



PROCEDURE D'INSCRIPTION A L'ALSH DE JUILLET A MOUCHIN 2017

Procédure pour les inscriptions pour le mois de **Juillet 2017** MOUCHIN :

Vous pouvez récupérer à partir du 9 mai un dossier à la Mairie de MOUCHIN pour l'inscription de vos enfants. Complétez les documents cités ci-dessous. Lors de ses phases d'inscription nous vous demandons d'emmener les documents présents dans le dossier ainsi qu'une copie de votre **attestation indiquant le montant de votre quotient familial**.

Dates d'inscriptions :

- Vendredi 12 mai de 18h à 19h30 à la mairie de Mouchin.
- Mercredi 17 mai de 14h à 18h à la mairie de Mouchin
- Samedi 3 juin de 9h à 12h à la mairie de Mouchin

Dans le dossier vous trouverez plusieurs documents :

- Le règlement intérieur
 - A **signer** au dos
- La fiche de renseignements
 - A **compléter**
- La **fiche Sanitaire** de vos enfants
 - Une fiche **par enfant à compléter et signer**

Il est également possible de s'inscrire sur internet à l'adresse suivante :
jeunesse.pevelecarembault.fr le portail est : (<http://www.pevelecarembault.fr/>)

Facturation et paiement :

A l'issue de la période du centre, une facture est envoyée par mail ou par voie postale. Celle-ci tiendra compte de l'activité réservée et des éventuels réajustements de prestation ajoutés.

Pour plus d'information sur les moyens de paiement : www.jeunesse.pevelecarembault.fr

Horaires du centre :

Garderie : Matin 07h30-9h00 Soir : 17h00-18h30

Journée : 9h00-12h00 / 13h30-17h00

NOUVEAUTE :

Cette année le centre de loisirs de Mouchin propose un camping du 25 au 28 juillet au Fleury. (Les premiers arrivés les premiers inscrits) Pour les enfants de plus de 8 ans.

Si vous avez des questions, ou besoin d'un éclairage sur l'inscription ou le centre :
Directeur : BERTOLO Clémentine (clmbertolo@gmail.com)